

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 15 avril 2011

Date de convocation : 07.04.2011
Nombre de membres en exercice : 08
Nombre de membres présents : 08
Nombre de procuration : 0
Votes pour : 08
Votes contre : 0
Abstentions : 0

2011/004

OBJET : Avance remboursable SIE

L'an deux mille onze le quinze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – LUGA B – FAURE R – PIQUEMAL S – CHIVA N – SANDRES M – LOUVET M – RICHOU D -

Madame CHIVA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 25 juin 2010 concernant la dissolution du Syndicat d'Electrification du Chalabrais – Création du Syndicat Audois d'Energies.

Il est nécessaire de délibérer pour le versement de l'avance d'un montant de 450 €. Cette somme est inscrite au budget primitif 2011 à l'article 276.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve cette décision,**
- **Dit que la somme de 450 € est inscrite à l'article 276.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le 21-04-11
Et notification du 22-04-11

REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE
21 AVR. 2011

